

**MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP**

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr<http://www.courson-monteloup.fr>**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU
SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE ONZE**

L'An Deux mille onze et le vendredi seize septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ** Alain, Maire,

Présents :

Mesdames **BAUMELOU** Carole, **BOUQUETY** Isabelle, **MONNERAT** Cathy, et messieurs **CHARENTREUIL** Daniel, **DOS SANTOS** Carlos, **GAUTIER** René, **GUENNEC** Daniel, **GIARD** Jean-Claude, **LABEAUT** Gilles

Absents:

Monsieur **SAVARIAUD** Laurent, ,

Madame **BAUMELOU** Carole est nommée secrétaire de séance.

OBJET:

- Recensement de la population, agent recenseur ;
- Projet de plan stratégique régional de santé de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France ;
- Assainissement Briis Sous Forges, hameau du Coudray ;
- Don hôpital de Bligny ;
- Démission d'un conseiller municipal Adjoint et désignations d'adjoints ;
- Aide financière famille coursonnaise ;
- Fixation du taux de la taxe d'aménagement et des exonérations facultatives ;
- Désignation d'un représentant de la commune au Comité Syndical du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse ;
- Rapports d'activités 2010 de la CCPL et du SICTOM ;
- Demande de subvention par l'Union Nationale des Combattants ;
- Questions diverses.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

RECENSEMENT DE LA POPULATION.

La commune de Courson Monteloup va réaliser le recensement de sa population. La collecte débutera le 19 janvier 2012 et se terminera le 18 février 2012.

Pour préparer et réaliser l'enquête, la commune aura à mettre en œuvre des moyens humains, matériels et financiers.

Madame AMICE Isabelle a été désignée comme coordonnateur communal.

Un agent recenseur va être recruté par la mairie.

PROJET PLAN STRATEGIQUE REGIONAL DE SANTE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'Ile De France.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le projet de plan stratégique régional de santé de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France.

Lors de sa séance plénière du 12 juillet 2011, la Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France a émis un avis favorable pour adopter le Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS).

Le Plan Stratégique Régional de Santé a pour but de définir les grandes orientations de la politique de santé dans notre région. Il s'agit de dire au nom de quoi l'Agence régionale de santé, qui a la responsabilité de piloter l'ensemble des sujets de santé dans la région, veut agir, quels sont les objectifs qu'elle poursuit, comment elle veut répondre aux besoins de santé des Franciliens.

Le secteur de la santé est confronté à des transformations et à des défis de plus en plus aigus.

Le Projet régional de santé doit définir les actions à conduire dans les cinq prochaines années.

La région Ile-de-France se caractérise par un bon niveau global de santé et d'offre de soins.

Pour autant, nous identifions au sein de notre région de nombreuses inégalités sociales et territoriales concernant l'état de santé de la population et concernant l'accès aux soins ou aux services médico-sociaux. La réduction de ces inégalités est pour l'ARS Ile-de-France une priorité, même si la réalisation de cet objectif ne peut dépendre de la seule politique de santé. C'est avec l'ensemble des partenaires concernés que l'Agence souhaite agir dans ce sens.

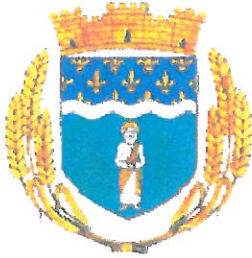
ASSAINISSEMENT BRIIS SOUS FORGES.

La commune de Briis Sous Forges a décidé de réaliser des assainissements collectifs dans ses hameaux, ceci pour être en conformité avec la loi LEMA du 30/12/2006.

Le Hameau du Coudray qui est situé en limite de Courson Monteloup a un système d'assainissement individuel qui n'est plus conforme à la réglementation.

La mairie de Briis Sous Forges souhaite réaliser une mini-station d'épuration à filtre vertical planté de roseaux. Le terrain retenu pour installer cette mini-station se trouve sur notre territoire, la parcelle appartenant à un habitant du Coudray.

La station souhaitée aura une capacité de 100 Equivalents Habitants.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accorde l'autorisation à la mairie de Briis Sous Forges d'implanter une mini-station d'épuration sur la parcelle ZA18 située en limite de Courson Monteloup.

DON CENTRE MEDICAL DE BLIGNY.

Lors d'un décès récent sur la commune, la famille endeuillée n'a pas souhaité recevoir de fleurs mais qu'un don soit versé au centre médical de Bligny qui avait pris en charge le parent décédé. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'octroyer la somme de 100€ au centre médical de Bligny.

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL ADJOINT ET DESIGNATION D'ADJOINTS.

Come suite à la démission de Madame Sophie CHERUEL de ses postes de 2^{ème} Adjoint au Maire et de Conseillère Municipale, il convient de redistribuer les postes d'adjoint pour continuer d'assurer le bon déroulement des activités au sein de la commune.

Monsieur le Maire, après avoir consulté le Conseil Municipal, propose que Madame BAUMELOU Carole actuellement 3^{ème} adjointe, prenne la position de 2^{ème} adjointe.

Il est procédé à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue pour l'élection du 2^{ème} adjoint Après dépouillement des suffrages, à l'issue du 1^{er} tour, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Madame BAUMELOU Carole : 10 voix

Madame BAUMELOU Carole est donc élue 2^{ème} adjointe au maire.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>

Monsieur le Maire, après avoir consulté le Conseil Municipal, propose que Madame BOUQUETY Isabelle actuellement 4ème adjointe, prenne la position de 3ème adjointe.

Il est procédé à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue pour l'élection du 3ème adjoint
 Après dépouillement des suffrages, à l'issue du 1er tour, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Madame BOUQUETY Isabelle : 10 voix

Madame BOUQUETY Isabelle est donc élue 3ème adjointe au maire.

Seule Madame MONNERAT Cathy se présente pour le poste de 4ème adjointe, responsable de la solidarité et des affaires sociales.

Il est procédé à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue

Après dépouillement des suffrages, à l'issue du 1er tour, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Madame MONNERAT Cathy: 10 voix

Madame MONNERAT Cathy est donc élue 4ème adjointe au maire.

Madame MONNERAT Cathy prend, également en charge toutes les représentations et fonctions qui incombait à Madame CHERUEL Sophie, à savoir :

COMMISSIONS MUNICIPALES

- Relation CCPL : membre
- Environnement : membre
- Solidarité / Affaires sociales : responsable
- Communication/information : membre

DELEGATIONS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- CCPL : suppléante
- Mission Locale des Ulis : déléguée
- AVAD : déléguée
- PNR : suppléante

COMMISSIONS PNR

- Comité syndical : suppléante
- Commission Patrimoine-Culture-Tourisme : représentante.

**MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP**

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr<http://www.courson-monteloup.fr>**AIDE FINANCIERE FAMILLE COURSONNAISE.**

Les membres d'une famille Coursonnaise, suite au décès du père, rencontrent des difficultés financières.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'exonérer cette famille des frais du restaurant scolaire et des activités périscolaires pour les deux enfants encore scolarisés à Courson et de prendre en charge le coût du transport scolaire de l'aîné, scolarisé au collège de Briis Sous Forges, pendant l'année scolaire 2011-2012, la mère devant assumer dorénavant seule les charges du foyer inhérentes à la scolarité de 3 enfants.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT ET DES EXONERATIONS FACULTATIVES.

Monsieur le Maire expose qu'une nouvelle taxe va remplacer la taxe locale d'équipement dont le taux est de 5%. Il s'agit de la Taxe d'aménagement qui sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

Les communes sont invitées, à la demande de la Préfecture, à délibérer pour fixer le taux de cette taxe et décider d'éventuelles exonérations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

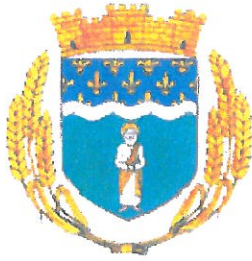
Décide d'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal,

Décide d'exonérer en application de l'article L.331-9 du Code de l'Urbanisme, les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU COMITE SYNDICAL DU PNR DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE.

Monsieur le Maire expose, que selon l'article 9 des statuts révisés annexés au projet de Charte, chaque commune adhérente doit désigner un délégué titulaire et un suppléant pour la représenter au sein du Comité syndical du Syndicat mixte d'aménagements et de gestion du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
DESIGNE Alain ARTORÉ comme délégué titulaire,
DESIGNE Cathy MONNERAT comme déléguée suppléante.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
 ✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

RAPPORTS D'ACTIVITE 2010 DE LA CCPL ET DU SICTOM.

CCPL

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de son projet de territoire, la CCPL qui comprend 14 communes, a initié et va développer les projets suivants :

- Aménagement du parc d'activités de Bel-Air (à Fontenay Les Briis),
- Construction d'un pôle petite enfance au Domaine de Soucy (Fontenay Les Briis), comportant un RAM (Relais Assistantes Maternelles), un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et un Multi-Accueil,
- Un CMPP (Centre-Médico-Psycho-Pédagogique) à Limours,
- L'extension du gymnase intercommunal de Briis Sous Forges.

Le SCOT : schéma de cohérence territoriale est en cours d'élaboration.

Document de planification de l'urbanisme à caractère prospectif et stratégique sur l'ensemble du territoire de la Communauté, le SCOT constitue la trame d'organisation de l'urbanisme dans les quatorze communes qui restent compétentes pour l'occupation des sols (POS et PLU).

La première phase d'étude a porté sur un diagnostic du territoire et l'analyse de ses atouts permettant de dégager les principaux enjeux.

Les travaux pour l'élaboration du Projet de Développement Durable (PADD) du SCOT sont en cours.

Le rapport d'activité 2010 est consultable dans son intégralité sur le site : <http://www.cc-paysdelimours.fr>

SICTOM

Il est rappelé que le SICTOM assure la collecte et le traitement des déchets des ménages de 47 communes (dont celles de la CCPL) représentant au total 104 616 habitants et 6 communautés de communes.

La collecte, sous-traitée auprès de la COVED, a été, en 2009, de 28.927,35 tonnes se décomposant comme suit :

Ordures Ménagères : 24 862,36 T

Emballages/Papier : 5 561,78 T

Encombrants : 1 085,38 T

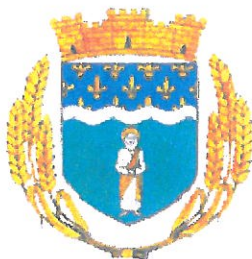
Déchets Végétaux : 7 471,83T

La collecte en apport volontaire a représenté 3.424,60 tonnes se décomposant comme suit :

Verre : 2 848,70 T

Papier : 571,66 T

Au total la collecte 2010 a porté sur 42.347,71t contre 42.473,09 t l'année précédente.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

Le syndicat gère quatre déchèteries. Plus de 16 879 tonnes de déchets ont été déposées en 2010, soit une augmentation de près de 2,5 % par rapport à 2009 ; néanmoins, on observe une diminution des fréquentations de 7,3% par rapport à 2009.

Le SICTOM a transféré au SITREVA la compétence « traitement ». L'ensemble des déchets collectés en porte à porte, en colonnes apports volontaires et en déchèteries sont traités ou valorisés auprès de SITREVA.

Le coût de l'activité collecte et traitement représente un ratio de 134€ par habitant, soit 353€ par foyer.

Le rapport d'activité 2010 est consultable dans son intégralité sur le site : <http://www.sictom-du-hurepoix.fr>.

DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU CANTON DE LIMOURS.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, la demande de subvention présentée par l'Union Nationale des Combattants du canton de Limours.

L'association est présente chaque année lors des commémorations des 11 novembre et 8 mai au cimetière intercommunal de Vaugrigneuse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,
DECIDE d'octroyer une subvention de 50 € à l'association l'Union Nationale des Combattants du canton de Limours.

QUESTIONS DIVERSES

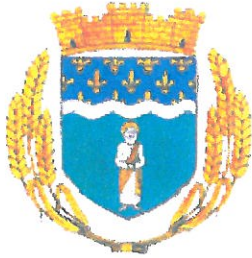
OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE LIMOURS.

Carole BAUMELOU expose au Conseil Municipal, que l'office du tourisme du Pays de Limours pourrait faire une demande de subvention auprès de notre commune.

Cette demande pourra être examinée dans la mesure où la CCPL n'interviendrait pas déjà par une aide financière.

REUNION PARENT D'ELEVES

Cathy MONNERAT informe le Conseil Municipal, qu'une réunion parents d'élèves est organisée par Madame BERTRAND le jeudi 22 septembre prochain.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

CENTRE EQUESTRE

Un centre équestre est actuellement en cours d'aménagement à la sortie du village, face au golf, en limite de Courson Monteloup sur un terrain situé à Briis Sous Forges.

AMENAGEMENT ROND POINT RD 152

Monsieur le Maire expose qu'il multiplie de nouveau les démarches avec le Conseiller Général, en vue de l'inscription, dans la prochaine programmation du Conseil Général, de la réalisation du rond point au carrefour de la RD152 avec les routes de Vaugrigneuse et de Courson Monteloup.

SIAEP

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) présenté par le Préfet dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, préconise de regrouper le SIAEP (Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la région d'Angervilliers) avec le SIER du Hurepoix et les syndicats de la Ferté Allais et de Champcueil.

Un prochain Conseil Municipal sera consacré à l'approbation du SDCI dont les restructurations de syndicats concernent notre commune.

Fin de séance à 23H30